Voter, élections et référendum

Fiche méthode

(EMC 3e · Les acteurs du jeu démocratique : l'engagement collectif)

La démarche face à une question sur le vote

1. Je nomme. Quelle élection ou quel vote (référendum) ? Qui est élu, pour combien de temps, au suffrage direct ou indirect ?

2. J'applique la règle. Qui peut voter ? Quel mode de scrutin ? Quelles règles de campagne ?

3. Je calcule sur la bonne base. Exprimés pour un candidat, inscrits pour la participation et les seuils.

4. Je juge. Légitimité de l'élu, abstention, représentation, contrôle des élus entre deux scrutins.

Le réflexe — nommer, appliquer la règle, calculer, juger.

Cas 1 · Directe ou représentative ? Qui vote ?

Réflexe — qui décide ? âge, nationalité, droits civiques, inscription.

Exemple. Les électeurs choisissent leurs conseillers municipaux, qui votent ensuite le budget de la commune.

Les électeurs désignent, les élus décident : démocratie **représentative**.

Attention — l'élu représente la nation entière : le mandat impératif est nul.

Cas 2 · Reconnaître une élection

Réflexe — qui est élu ? combien de temps ? par les électeurs ou par des élus ?

Exemple. Au printemps 2027, tous les électeurs choisissent eux-mêmes le chef de l'État.

La **présidentielle** : suffrage direct, mandat de 5 ans, jusqu'en 2032.

Attention — maire et sénateurs : suffrage indirect ; 5 ans (national, européen) ≠ 6 ans (local, Sénat).

Cas 3 · Reconnaître un mode de scrutin

Réflexe — un élu ou une liste ? un ou deux tours ? une prime ? un seuil ?

Exemple. Une liste a 36 % au 2d tour des régionales, deux autres 34 % et 30 %.

Arrivée en tête, elle reçoit la **prime** d'un quart des sièges, puis sa part du reste.

Attention — au 2d tour, la majorité relative suffit ; aux européennes, sous 5 %, aucun siège.

Cas 4 · Calculer un résultat

Réflexe — exprimés = votants − blancs − nuls ; puis la bonne base.

Exemple. 2 000 votants, 60 blancs, 40 nuls ; un candidat a 951 voix.

Exprimés : 2 000 − 60 − 40 = 1 900 ; la moitié vaut 950 : avec 951 voix, il a tout juste la **majorité absolue**.

Attention — « plus de 50 % » ≠ « 50 % » ; les seuils des législatives se calculent sur les inscrits.

Cas 5 · Juger une campagne ou un référendum

Réflexe — candidature, campagne officielle, égalité, argent, silence ; qui décide du référendum ?

Exemple. Un candidat poste un tract le jour du vote.

Interdit : plus de **propagande** à partir de la veille du scrutin à zéro heure.

Attention — un sondage ne décide rien ; un référendum local ne décide que si la moitié des inscrits a voté.

Cas 6 · Analyser l'abstention, suivre ses élus

Réflexe — constat chiffré, causes, conséquences, réponses ; séance publique, liste en ligne.

Exemple. Un habitant veut savoir ce qu'a voté son conseil municipal.

Il assiste à la séance **publique** ou lit la liste des délibérations, en ligne dans la semaine.

Attention — abstention ≠ vote blanc ; le huis clos doit être voté par le conseil.

Les pièges

- Démocratie représentative ne veut pas dire « sans le peuple » : il y a aussi le référendum.
- Le maire et les sénateurs sont élus au suffrage indirect.
- Score d'un candidat : sur les exprimés ; participation, abstention et seuils des législatives : sur les inscrits.
- Majorité absolue = plus de la moitié ; au 2^{d} tour, la majorité relative suffit.
- Le vote blanc est compté à part mais n'est pas un suffrage exprimé ; l'électeur qui vote blanc n'est pas un abstentionniste.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).